

# MONTJAVOULT

[www.montjavoult.fr](http://www.montjavoult.fr)

**BULLETIN MUNICIPAL - HIVER 2010**



**LES 6 NAMEAUX**

**BEAUGRENIER - HEROVAL - LE BOUT DU BOIS  
LE MARAIS - LE VOUAST - VALECOURT**

EDITO DU MAIRE



Dans les différents domaines d'activité, vous constaterez combien l'équipe municipale a été active et a impulsé une dynamique au village,

rendant le bilan de la mi-mandat, plus que positif.

Les gros travaux réalisés en 2010

- \* La restauration de l'église : le porche et le clocher,
- \* La sécurité routière sur l'ensemble du village,
- \* Le goudronnage et le gravillonnage de 3 rues dans le Bourg et Hérouval,

Le domaine scolaire

- \* La rentrée s'est passée sans encombre tant à Boury-en-Vexin pour les maternelles, qu'à Montjavoult pour les primaires.
- Nos institutrices ont été confortées dans leur poste réciproque, pour le bien-être de nos enfants.

La culture

- \* Nous avons organisé deux concerts et deux expositions de peinture et de sculpture dans notre église.

Les animations

- \* Quelques événements marquants ont animé le village : les feux de la St Jean, le feu d'artifice, le festival Musicavoult, la foire à tout, les monstres d'Halloween, l'arbre de Noël des enfants de Montjavoult, le repas de Noël de nos aînés, le marché de Noël impulsé par la boutique « Passé Présent ».

Je profite de ce bulletin pour vous présenter à tous, grands et petits, tous mes vœux pour que 2011 soit une année de réussite et de prospérité pour vous et vos familles.

G. Lubrano

DIAGNOSTIC DE NOS COURS D'EAU

La Communauté de Communes du Vexin-Thelle a lancé une étude de Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien des cours d'eau de son territoire qui se trouvent sur le versant de l'Epte.

Le Bureau d'études retenu par la Communauté de Communes a eu pour mission de réaliser un diagnostic exhaustif de tous les affluents de l'Epte concernés par le périmètre.

C'est ainsi que cette opération est en cours de réalisation pour le ru d'Hérouval et le Cudron à Valécourt.

Une analyse sera faite ultérieurement dont vous serez informés.

INFO LOCALE

La décharge municipale est définitivement fermée pour les habitants de Montjavoult et les services techniques de la Mairie depuis le 25 octobre 2010. L'espace a été entièrement nivelé et nettoyé de tous déchets et matériaux divers. Elle restera un espace protégé appartenant à la commune.

ÉTUDE DU P.L.U.

La commission d'urbanisme s'est réunie à plusieurs reprises depuis la fin avril.

Les travaux pour l'élaboration du P.L.U. s'organisent avec l'Agence "Aménager le territoire", la phase Diagnostic est en cours de finalisation,

Ce diagnostic comprend une analyse architecturale et urbaine, une analyse environnementale et paysagère et une analyse de l'évolution de la population, du parc de logements et de la population active établie à partir des données de l'INSEE (recensements de 1982, 1990, 1999 et 2006).

Cette phase d'analyse est indispensable ; elle a pour objet de nous aider dans la définition des enjeux du territoire qui seront traduits dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Lors de l'élaboration d'un PLU, il est désormais nécessaire d'établir un diagnostic le plus précis possible du monde agricole. La Direction Départementale des Territoires (anciennement DDE) et la Chambre d'Agriculture ont établi

en juillet 2010 une méthodologie afin de recueillir les informations nécessaires à la réalisation de cette phase complémentaire du diagnostic.

Nous avons transmis les documents à cette enquête (questionnaire et plans) à l'ensemble des agriculteurs ayant leurs exploitations à Montjavoult et à ceux qui cultivent sur le territoire communal dont le siège est situé dans une autre commune. Nous sommes en attente de leurs réponses.

Nos prochaines réunions sont programmées pour Décembre 2010 et Janvier 2011.

Afin de finaliser le diagnostic, nous réunirons les représentants des 4 associations intéressées ainsi que les personnes publiques associées à l'élaboration du PLU pour leur présenter les travaux de la commission.

Dans le cadre de la concertation avec les habitants, une réunion publique sera organisée ; elle permettra de présenter :

- résultats du diagnostic qui doit être partagé ainsi que les
- premières orientations du projet communal.

B. Danillon

## ASSAINISSEMENT et ÉCOLOGIE

A l'heure où le SPANC (Service Public d'Assainissement Non collectif) opère dans la Communauté de communes, il est bon de rappeler le cadre réglementaire qui s'applique. La première décision d'importance date de 1982 : il s'agit du choix des fosses toutes eaux pour le traitement des eaux usées. Elle a été suivie d'une directive européenne de 1991, transposée en France avec la loi sur l'eau de 1992 et l'arrêté de 1996. La loi sur l'eau a été réactualisée en 2006 avec la création du SPANC et des arrêtés complémentaires pris en 2008-2009. Il est fait une distinction entre les systèmes antérieurs à 1998 soumis à un diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien, et ceux postérieurs qui doivent être réalisés par des entreprises agréées et dont la conformité aux normes est vérifiée. Pour les premiers, il s'agit juste d'une obligation de résultat, quelle que soit la formule choisie. Pour les seconds, la fosse toutes eaux est en principe imposée.

C'est là où le bât blesse, car la fosse toutes eaux est moins faite pour protéger l'environnement que les intérêts des vidangeurs. En effet, avec un système à deux voies, eaux grasses d'un côté et eaux vannes (de WC) de l'autre, et l'utilisation de bactéries adaptées, l'entretien du système eaux grasses se borne à

l'écumage du bac dégraisseur plusieurs fois par an et au changement du filtre à pouzzolane du bac décoloïdeur tous les huit ans, ce que tout bon bricoleur peut faire lui-même. La fosse septique, si on n'utilise aucun produit chimique agressif et si on évite de s'en servir en cas de traitement antibiotique, ne nécessite de vidange que tous les vingt ou trente ans. Par contre, la fosse toutes eaux produit des liquides moins bien traités et plus polluants que dans un système à deux voies, ainsi que des boues qui nécessitent des vidanges périodiques. Et une vidange signifie la venue d'un camion (très peu écologique), et le traitement des effluents (encore moins écologique). On ne fait que déplacer le problème, qui quelquefois nous revient en pleine figure sous forme de boues, d'Achères ou d'ailleurs... Plutôt absurde, si on y réfléchit ! Le problème est aggravé par le comportement des utilisateurs : s'ils disposent d'une fosse toutes eaux vidangée régulièrement, ils auront tendance à y balancer un peu n'importe quoi, alors que ceux qui ont un système à deux voies qu'ils entretiennent eux-mêmes prendront beaucoup plus de précautions.

L'apparition de nouvelles techniques a provoqué un incident des plus significatifs. Quand a été mise au point la micro-station d'épuration (dotée le plus souvent

d'un appareillage électrique), le législateur français a refusé d'autoriser cette formule, ce qui prouve la puissance du lobby des vidangeurs. Il a fallu que les fabricants saisissent Bruxelles pour qu'on lui fasse une place !

Les récents arrêtés contiennent néanmoins un point très positif – merci monsieur Borloo – : c'est la reconnaissance officielle, après des années de préjugés petit-bourgeois et de pudibonderie mal placée, de l'intérêt des toilettes sèches, autrement dit le petit édicule au fond du jardin. Il s'agit en effet du seul geste véritablement écologique, puisqu'avec ce système on fait une économie d'eau qui se chiffre en dizaines de mètres cubes par foyer, une économie de produits de nettoyage et naturellement d'engrais car le recyclage des matières en fournit gratuitement, et de la meilleure qualité ! L'arrêté du 9 octobre 2009 impose naturellement des cuves étanches et distingue deux procédés :

- 1) recueil des fèces et urines, qui seront mélangées à un matériau organique (sciure ou copeaux de bois) pour neutraliser les odeurs et favoriser la décomposition,
- 2) recueil des fèces seules et séchage, les urines devant alors rejoindre la filière eaux usées.

Les prescriptions relatives au deuxième procédé ont dû être écrites par quelqu'un qui n'est jamais sorti de sa bulle parisienne : elles sont complètement irréalistes ; pour être appliquées, il faudrait prévoir une brigade spéciale chargée sur tout le territoire d'interdire d'uriner sur ses terres ! En outre, le séchage ne permet pas d'obtenir un produit facilement utilisable, il faut en passer par un stade intermédiaire de mélange avec un peu de terre et d'eau. Après séchage, on obtient un produit sans odeur qui peut être réduit en poudre avant épandage au pied des cultures. Le procédé a en outre l'avantage d'éviter de manipuler des centaines de litres de sciure, qu'on ne trouve d'ailleurs plus à proximité puisque la scierie de Vaudancourt a fermé. On aurait aimé, en tout cas, que la communauté de communes prenne conscience des avantages écologiques des toilettes sèches et encourage l'adoption de cette formule.

P. Champy





Bronzes et Fractures

L'exposition de sculpture de l'artiste Dado qui s'est tenue en l'église Saint-Martin de Montjavoult le week-end du 22 octobre a été un événement remarquable sur plusieurs points. Tout d'abord, il faut ici souligner la cohérence profonde de la rencontre voulue par l'artiste entre ses sculptures et le lieu même, un édifice religieux. Est-il besoin de rappeler en ces lignes qu'il ne s'agissait pas d'une rencontre inédite pour l'artiste (par ailleurs grand lecteur de textes religieux à ses heures perdues, telles « les Oraisons Funébres » de Bossuet) qui avait œuvré quelques années auparavant à une grande fresque dans une léproserie à l'abandon, la Chapelle Saint-Luc de Gisors.

L'exposition de Montjavoult représentait cependant un défi majeur pour Dado : faire ressentir aux visiteurs la vibration même de ses différentes sculptures tout en respectant l'unité même d'un lieu saint, où l'on prie, où l'on se recueille.

L'ensemble des bronzes peints, exposés pour la plupart à la dernière Biennale de Venise, constitue autant d'hommages aux « amis mort », ceux que Dado a cotoyés aux différents stades de sa carrière, comme Bernard Réquichot et ceux, parmi ses contemporains ou non, qu'il a admirés sans les connaître et auxquels, à ce titre, il se sent encore aujourd'hui lié par une fraternité singulière, tel Georges Pérec.

On pénètre dans l'église, et « ils » sont là, en majesté.





invités singuliers, plongés dans une immobilité proche du mouvement arrêté, due à la tension posturale particulière que l'artiste leur a imposée en les malmenant par des distorsions diverses.

Peu aimables au premier abord, car laissant à voir çà et là bébés désolés et ossements divers d'hommes et d'animaux accolés de manière parfois périlleuse à des supports « barbares » telles des bonbonnes de gaz, ces sculptures représentent pourtant l'incarnation même de ces figures du passé chères à Dado.

Un artiste, et c'est là un point essentiel à cette faculté d'apprivoiser la « némanence » liée à la disparition d'un être pour en saisir l'âme et l'intégrer à sa création par l'appropriation et la réinvention. C'est avant tout de l'absence, de la perte que traite Dado, au sens littéral du terme, ce qui, sans doute permet d'expliquer le fait qu'aucune de ses sculptures ne « raconte » directement l'Homme dans sa phase adulte. L'artiste a, au contraire, choisi de réunir ici à travers sa statuaire deux allégories particulières : d'une part, celle de l'enfantement ( dans la douleur, bien évidemment, et la sculpture tirée « Roy Adzak » qui nous dévoile un bambin austère émergeant d'un coffre bardé de clous est tout à fait révélatrice, à cet égard), et d'autre part, celle de l'« Après Mort » ( et, à cet égard, le bronze « Marino Zorzi », monumental gisant, dont les yeux privés d'orbite resteront éternellement secs, est tout à fait saisissant), lorsque ne demeure du corps que son souvenir : le squelette.

Ainsi, Dado, artiste et « quasi » moraliste, se fait ici raconteur de ses propres exorcismes en même temps qu'il nous rappelle, sans ménagement, la fugacité de toute existence sur terre. La grande fresque de la Chapelle Saint-Luc de Gisors convoquait toute une cohorte de « Difformes », tel un tribul iconographique de Dado aux Lépreux du Moyen Âge.

Les « Gisants de bronze » de l'église Saint-Martin représentent, quand à eux, l'hommage le plus pur aux compagnons défunts de Dado. Ils sont là, dans la vérité la plus intime de leur corps fracassé, comme tirés du néant, nous « regardant les regarder ».

J'ose écrire, enfin, qu'« Ils » ne sont peut-être plus tout à fait morts.

Ce texte constitue un hommage à l'artiste Dado qui nous a quittés le samedi 27 novembre 2010.

Yanitzia Djuric – Photos : © Jérôme Baudin – www.dado.fr

### VENT D'AUTOMNE

Les terres fraîchement labourées exhalent un parfum d'été qu'elles ont gardé jalousement dans leurs entrailles abyssales. Les mottes de terre recèlent des paillettes de lumière qui se jouent du charroi des imposants nuages qui s'invitent sans vergogne en ce début du mois d'octobre. Un oiseau chante sans conviction le dernier couplet de sa répétitive ritournelle estivale. Il n'ignore pas que bientôt il abandonnera son nid protecteur pour d'autres terres plus hospitalières.

Au sein d'un horizon aux formes volatiles, une légère brise s'échappe des vapeurs évanescentes pour caresser cette terre qui s'éveille d'un long sommeil léthargique, provoqué par un été jaloux qui ne veut point céder sa place aux autres saisons, qui attendent avec impatience leur entrée sur la scène de la vie régie par des lois immuables. Une feuille de chêne toute rabougrie saute avec lourdeur de sillon en sillon pour sombrer dans une ornière trop profonde pour son corps chétif. La brise, d'abord légère, s'enivre des premières senteurs d'automne; elle acquiert une impertinence qui l'a fait enfler et lui octroie une force qui grandit à chaque souffle.



Je devine que cette douce haleine automnale présage les prémices des vents tempétueux qui ne manqueront pas de souffler avec force et détermination pour renverser les arbres hautains et fiers et les demeures trop certaines de leurs impunités ancestrales. Alors l'automne viendra cogner à nos portes pour réclamer son tribut et nous mesurerons sans faille notre profonde faiblesse comparée aux colères brusques et imprévisibles de la nature vierge et invincible.



Avant de périr dans les tourbillons tempétueux des vents de l'automne, sachons goûter la douceur de cette brise naissante et timide en début d'octobre. Il en va ainsi de la vie, nous nous projetons toujours dans un avenir lointain et imprévisible et nous négligeons au quotidien les petits bonheurs simples qui, pourtant, réchauffent notre cœur d'une douceur comparable à la tiédeur d'un automne naissant.

C. Bianchi

### DÉCÈS

Tous ceux qui ont connu Monsieur Robert Chapuis, Monsieur Robert Duport, tous deux de Valécourt, et Monsieur Bernard Lefèvre de Beaugrenier, se rappellent qu'ils ont habité de nombreuses années notre village, et qu'aujourd'hui ils nous ont malheureusement quittés en laissant des biens précieux, les souvenirs que nous avons d'eux. Quels qu'ils soient, ils prolongent les relations entre amis et la famille. On se souvient de tous ces instants que l'on a vécus ensemble, de toutes ces images que la mémoire a conservées.

Avec ce dernier hommage, nous présentons à leur famille nos sincères condoléances.

Marcel Proust a dit : *Peu importe où j'irai après ma mort, car des deux côtés, j'ai des amis qui m'attendent.*

F. Gauthiez

### ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE MONTJAVOULT



C'est avec une profonde émotion que tous les camarades de l'Association se joignent à moi, pour honorer la mémoire de René Baudry décédé le 22 août 2010 dans sa 83<sup>ème</sup> année.

C'est pour nous l'occasion de le remercier de sa contribution à la libération de notre pays, et ça, nous ne l'oublierons jamais.

- Incorporé dans le réseau « France Libre » en Mai 1941 à l'âge de 14 ans sous le pseudonyme de «Bébé».
- Ensuite incorporé au réseau Manipulé en début 1943 comme agent de liaison pour fournir des renseignements et aide à l'évasion des pilotes alliés, à la distribution des tracs, au sabotage etc.
- Puis René Baudry s'est engagé le 3 septembre 1944. Rappelons qu'il a dû falsifier ses pièces d'identité pour se vieillir d'un an afin d'être admis dans l'armée alors qu'il n'avait que 17 ans, car l'âge légal était de 18 ans.

Il a donné le meilleur de lui-même dans les heures les plus sombres. Je crois qu'il pouvait avoir le sentiment d'une vie bien remplie et qu'il pouvait être fier de ce qu'il avait accompli.

Avec les camarades Anciens Combattants, j'exprime la tristesse de cette disparition, mais nous garderons le souvenir de René comme d'un homme qui a fait preuve de courage et de sérénité, même tout au long de sa maladie.

Pour cette douloureuse épreuve, l'Association adresse ses sincères condoléances et toute sa sympathie à Madame Baudry, ainsi qu'à toute sa famille.



B. Gauthiez

### HALLOWEEN

Samedi 30 octobre, une quarantaine d'enfants, sous la houlette des parents et des éducateurs de l'association la Clé des champs, a sillonné les rues du Bourg et du Vouast en quête d'une poignée de bonbons.



Tous ces petits monstres se sont retrouvés ensuite à la salle périscolaire pour la distribution des friandises autour d'un bon chocolat chaud, de gâteaux et de jus de fruits. Une manifestation qui s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.



G. Lubrano

### LE MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 28 Novembre, tout est blanc, le ciel, les champs, les toits. Il fait zéro. Mais pour se réchauffer à Montjavoult, il fallait se balader à Beaugrenier où Passé-Présent organisait son marché de Noël avec une vingtaine d'exposants. Au carrefour, la foule des grands jours. On pouvait y acheter dans une ambiance de kermesse sympathique : Sauna, sapin, cochon vexinois, foie gras, terrines, soupe de cresson, chocolats, huîtres, bijoux fantaisie, confitures, tableaux, vins, champagne, cidre, boules de Noël personnalisées, vêtements et jouets.



On pouvait même faire maquiller ses enfants et les emmener faire une balade en calèche. C'était super pour un après-midi d'hiver.



B. Danillon

### CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



En ce jour du 11 novembre 2010, par une météo tempétueuse, les Anciens combattants de Montjavoult se réunirent pour fêter avec leurs amis et proches la fin de la première guerre mondiale. Celle-ci fut effroyable par la détermination et l'engagement des soldats impliqués dans un conflit qu'ils imaginaient ultime (*le der des der*).

Des cris de désespoir et de souffrance s'échappaient des tranchées sinistres et lugubres. Ils montaient vers un espace vaste et inconnu et leur hypothétique évanescence pouvait suggérer une paix future et solide installée à jamais chez toutes les nations. Malheureusement ce fut tout le contraire qui intervint : ces cris de détresse se renforcèrent et au sein d'un écho puissant ils retournèrent s'accaparer la paix des hommes pour engendrer d'autres guerres meurtrières ou d'autres conflits aveugles et barbares.

Cette commémoration qui concerne les victimes des guerres débuta par un hommage religieux célébré dans l'église St Martin de Montjavoult.



Après ce temps de recueillement les anciens combattants de la commune et leurs accompagnants se réunirent à l'abri du temps exécrable pour écouter un message du gouvernement lu par Monsieur Lubrano, maire de notre commune.

Une gerbe de fleurs fut déposée avec respect et émotion au pied du Monument aux Morts pendant que la chorale de Montjavoult entonna une Marseillaise qui portait dans son harmonie toute la détresse des victimes des guerres, et pour clore cette cérémonie du souvenir, la chorale entonnait le Chant des Partisans.



Après avoir fleuri les tombes des soldats morts pour leur patrie, les participants à cette commémoration se rendirent à la salle périscolaire pour un verre de l'amitié tout en pensant avec gratitude à ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour que leurs enfants puissent s'épanouir au sein d'une société libre et démocratique.

C. Bianchi

### FEU D'ARTIFICE



Comme chaque année, beaucoup de monde en ce 13 juillet pour assister au magnifique feu d'artifice de Montjavoult.

### FOIRE à TOUT

Les chineurs étaient de retour...



Comme l'an dernier, il y eut une belle ambiance dans le bourg et le soleil a permis le passage tout au long de la journée de flâneurs, de chineurs qui tentaient de négocier, au plus bas des objets utiles ou indispensables auprès des exposants un peu moins nombreux cette année, certains ayant réservé mais n'ayant pas fait le déplacement malgré leur réservation, laissant ainsi des places vides, ce qui est dommageable. Les organisateurs de l'Association « Le Bonheur dans le Pré » à pieds d'oeuvre dès 6 h du matin pour offrir le traditionnel café d'accueil et gère la buvette jusqu'à la fin de la journée.

Pour l'association, l'objectif est de conserver le lien social et de maintenir cet événement à la même date : le prochain rendez-vous est donc fixé au 4 septembre 2011.

M. Bessaa

### CONCERT BORÉALE



Du Gospel à l'église de Montjavoult, sous l'égide de l'association des Trois Semaines.

### NOËL DES ENFANTS

Il était seize heures tapantes lorsque la salle périscolaire fut subitement animée par une joyeuse bande de petits montjoviciens de moins de 11ans venus attendre le passage du petit bonhomme habillé de rouge avec sa barbe blanche et sa..... jolie brouette dorée pleine de cadeaux.



Autour d'un très bon goûter préparé par les mamies du village et en dévorant les friandises ils ont pu écouter, dans le silence, notre conseiller municipal jouer quelques chants de Noël sur sa table de verres et s'essayer ensuite à sortir des sons d'un simple verre de table.

Magique! Pourvus de leurs cadeaux, de leurs trompettes et serpentins, ils sont repartis dans une belle cacophonie et tout à coup le silence! Quel bon moment de bonheur partagé.



M. Bessaa

### NOËL DES ANCIENS

Les aînés de Montjavoult se sont réunis à l'invitation du Conseil municipal dans le très beau château d'Aveny pour fêter Noël. Sous un beau soleil, et aux accents de l'harmonica de Freddy Della tout ce monde a savouré le très bon repas servi.



Un mini concert de musique de verre, les vœux du Maire et la fête s'est terminée à la grande satisfaction de tous.

A l'année prochaine !!!



G. Lubrano

## ÉTAT CIVIL - INFOS - TÉLÉPHONES

### MARIAGE

Nicolas BROCHARD et Emilie  
DEGRAEVE le 4 septembre 2010

### NOUVEAUX HABITANTS

M. et Mme MARILL (Le Vouast)

### DÉCÈS

Monsieur Robert CHAPUIS décédé le 6  
août 2010

Monsieur René BAUDRY décédé le 22  
août 2010

Monsieur Robert DUPORT décédé le 5  
septembre 2010

Monsieur Hervé LAISNE décédé le 1<sup>er</sup>  
octobre 2010

Monsieur Bernard LEFEVRE décédé le 4  
novembre 2010

Monsieur MIODRAG Djuric (dit Dado),  
décédé le 27 novembre 2010

### ELECTIONS

Les élections cantonales auront lieu les 20  
et 27 mars 2011.

### MAIRIE

Les services de la mairie seront fermés du  
24 décembre 2010 au 02 janvier 2011.

En cas d'urgence, vous pouvez appeler le  
06 84 65 02 23 (le Maire)

Une permanence sera assurée le vendredi  
31 décembre de 16h à 18 h pour les ins-  
criptions sur les listes électorales.

### RECENSEMENT

Le recensement aura lieu du 20 janvier  
au 19 février 2011.

L'agent recenseur sera :

**Monsieur Pierre CORADE**

### ENCOMBRANTS

Le prochain passage des encombrants  
dans notre village aura lieu le :

**Mercredi 06 avril 2011**

Merci de sortir, la veille au soir, vos en-  
combrants sur le trottoir.

### TÉLÉPHONES UTILES

MAIRIE	Montjavoult	03 44 49 92 59
GENDARMERIE	Chaumont en Vexin	03 44 47 55 17
POMPIERS	Chaumont en Vexin	03 44 49 47 60
HOPITAL	Gisors	02 32 27 76 76
SECURITE SOCIALE	Beauvais	06 20 90 41 12
CONSEIL GENERAL	Beauvais	03 44 06 60 60
PREFECTURE DE L'OISE	Beauvais	03 44 06 12 34
PERCEPTION	Chaumont en Vexin	03 44 48 00 97
COMMUNAUTE de COMMUNES	Chaumont en Vexin	03 44 49 15 15
E.D.F. Dépannage	Beauvais	08 10 33 30 80
TELECOM Dépannage		10 16
VEXIN THELLE EMPLOI	Le matin	03 44 49 99 61
VEOLIA EAU	Beauvais	08 10 10 88 01
TRESORERIE GENERALE	Beauvais	03 44 06 35 35
S.N.C.F.	Gisors	02 32 55 01 30
LA POSTE	Chaumont en Vexin	03 44 49 52 10
S.A.M.U.		15

**Comité de rédaction** : G. Lubrano, B. Davillon, M. Bessaa, D. Moutilla, M. Miralles, P. Champy,  
C. Bianchi, F. Gauthiez. Tirage : 320 ex - Club Impression, 03 44 84 75 14 - © Hyver 2010